

Madame la Présidente,

Les élus socialistes au Conseil régional ont été, en novembre dernier, à l'origine de l'amendement au plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PREDMA) rejetant la création de centres d'enfouissement des déchets à Sainte-Escobille et à Allainville. L'impact de ce projet sur l'environnement est inacceptable. Je vous confirme mon opposition au projet d'implantation d'un centre de stockage des déchets ultimes à Sainte-Escobille.

Meilleures salutations.

P. Sainsard